



Waterville tourne le dos à Sherbrooke
- À LIRE EN A3



30 000 visiteurs invités à entrer dans le décor (A8)

Jean-Pierre Duplantie quitte la Régie régionale de la santé
À LIRE EN A5



La Tribune

cyberpresse.ca

vendredi

SHERBROOKE
20 avril 2001
92e ANNÉE - No 51
0,65 (week-end: 1,75\$) Plus taxes
Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)



Robert Morin exige réparation

L'homme d'affaires acquitté d'agression sexuelle intente une poursuite de 1,4 million \$



Jacques LEMOINE
Sherbrooke

L'homme d'affaires Robert Morin, de Sherbrooke, a intenté une poursuite civile de près d'un million et demi de dollars contre deux policiers de la Sûreté du Québec, deux procureurs de la couronne et le Procureur général du Québec.

Il allègue dans sa procédure déposée hier en Cour supérieure du district de Saint-François par l'intermédiaire de Me Martin Gauthier avoir été accusé injustement et sans motif d'agression sexuelle

contre une dame.

M. Morin et le policier Pierre-Paul Bourassa avaient obtenu un acquittement le 4 mai dernier au terme de leur procès conjoint devant un jury sur cette inculpation.

«Autant l'agression sexuelle est grave, autant est grave le fait de porter une telle accusation sans avoir eu de motifs sérieux de le faire comme ce fut le cas», indique Me Gauthier.

Cette poursuite vise les policiers Pierre Saint-Martin et Pierre Régnier de la SQ qui ont pris en charge l'enquête après le désistement de la police de Sherbrooke, le procureur en chef adjoint Claude Char-

trand ayant autorisé la plainte et le procureur Madeleine Giauque ayant mené le dossier jusqu'au procès.

M. Morin, un comptable agréé et un homme d'affaires impliqué dans le domaine immobilier au Québec et à l'étranger, se plaint d'avoir été arrêté chez lui pendant la nuit du 28 mars 1999 comme un bandit de grand chemin.

M. Bourassa et lui ont été accusés d'agression sexuelle d'une femme de 30 ans avec la participation l'un de l'autre.

Les procédures se sont étalées sur une période de 13 mois jusqu'à leur acquittement à la suite d'un procès largement médiatisé.

M. Morin réclame des compensations de 500 000 \$ pour atteinte à sa réputation et à sa vie privée, 475 000 \$ pour pertes financières, 200 000 \$ pour atteinte à son intégrité physique, 100 000 \$ pour perte de liberté, 100 000 \$ pour l'étalement de sa vie privée en public ainsi que 100 000 \$ en dommages exemplaires.

Le ministère public a demandé une révision du verdict d'acquiescement dans cette affaire en invoquant des erreurs de droit et la Cour d'appel entendra le 11 juin une requête du criminaliste Michel Dussault réclamant le rejet de ce pourvoi.

Une accusation injustifiée (A2)

LE COEUR DE QUÉBEC EST CADENASSÉ

Sous les yeux de plusieurs curieux, un soudeur rentrait imperméable aux manifestants les grillages qui ceinturent le site du Sommet des Amériques. Les autorités ont devancé de quelques heures le bouclage du périmètre de sécurité afin d'empêcher un coup d'éclat des militants antimondialisation.



Photolaser PC

Le Sommet des peuples réclame un référendum panaméricain sur la ZLEA

Chrétien fait une entrée discrète



On passe aux choses sérieuses

2 PAGES SUR LE SOMMET
• B1 ET B2

Météo / C7

SOLEIL

11

5h52 19h39



La tension monte

Michel HÉBERT
Québec (PC)

Des centaines de policiers ont hermétiquement bouclé le périmètre de sécurité établi autour du site du Sommet des Amériques, coupant du reste du monde le centre-ville de Québec, hier.

L'opération a commencé en matinée, plusieurs heures plus tôt que prévu, parce que les autorités craignaient un coup d'éclat des militants antimondialisation.

Les fonctionnaires ont été évacués des édifices gouvernementaux et transportés par autobus notifiés pendant que les rares promeneurs, étonnés par le grand nombre de policiers en tenue de combat, quittaient le quartier.

La fermeture des principales artères entourant la colline parlementaire et le Centre des Congrès a bouleversé la circulation automobile, créant des bouchons en plusieurs endroits. La situation était aussi très difficile dans le secteur de l'aéroport où les chefs d'Etat arrivaient les uns après les autres.

Pendant ce temps, des milliers de militants antimondialisation convergeaient vers Québec en autobus, prêts à défendre leurs idées dans des manifestations qui pourraient donner lieu à des échauffourées avec les policiers.

Les militants veulent «occuper les rues» autour du site du Sommet des Amériques aujourd'hui et demain.

«Les 20 et 21 avril, nous allons réclamer la démocratie qui nous a été dérobée, et nous allons célébrer notre victoire dans les rues. Notre vision de la démocratie place les gens au coeur des décisions, pas derrière des baricades», a clamé Stéphane Paquet, porte-parole de l'Opération Québec Printemps 2001.



«On veut dire Non à la ZLEA, on a des choses à dire, des messages à passer», a renchéri Josée Larouche, du Groupe opposé à la mondialisation des marchés.

Ils se sont rassemblés en divers endroits de Québec. Ils se dirigeront ensuite vers le périmètre de sécurité entourant le Sommet des Amériques, fortement protégés par des centaines de policiers.

«On se croirait dans un pays d'Amérique latine sous une dictature», a déploré Lise Boivin de la Convergence des luttes anticapitalistes.

Les militants promettent des «actions de désobéissance civile non violentes» qui comportent toutefois des risques.

«Y aura-t-il une vitre cassée demain? Je ne le sais pas, peut-être. Est-ce qu'il y aura une réaction à la violence policière, aux canons à eau, aux bombes lacrymogènes, aux balles de plastique? Est-ce quelqu'un lancera une roche s'il reçoit du poivre de Cayenne dans la face? Je ne peux pas vous dire qu'il ne le fera pas», a expliqué Mme Boivin, de la CLAC.

La CLAC, la GOMM et l'OOP 2001 ne seront pas seules au front. Des milliers de cégépiens dont les cours ont été suspendus pour l'occasion convergeront aussi vers Québec. Leur objectif est simple: montrer, devant les caméras du monde entier, que le libre-échange ne fait pas consensus. «Un libre-échange à visage humain comme le disent les promoteurs de la ZLEA, c'est de la poudre aux yeux», tranche Stéphane Paquet.

L'argent électronique disparaît

Mondex met fin à son programme le 31 mai

René-Charles QUIRION
Sherbrooke

Le programme d'argent électronique Mondex, implanté à Sherbrooke depuis août 1999, prendra fin à compter du 31 mai prochain.

La présidente et directrice générale de Mondex Canada, Joanne De Laurentiis, indique que l'expérience tentée dans la région de Sherbrooke a permis à Mondex d'apprendre beaucoup, mais qu'il est maintenant temps de retirer le programme pour revenir en force dans quelques années avec un programme qui répondra davantage aux besoins des utilisateurs.

«Nous souhaitons redéployer nos ressources, afin d'accomplir le travail de remplacer la bande magnétique des cartes de débit et de crédit par la carte à puce. Il n'y a pas d'échéancier établi, mais nous savons que nous avons encore du travail à faire pour implanter à grande échelle des cartes à puce multi-applications tant au Canada qu'ailleurs dans le monde», explique la présidente et directrice générale de l'Association Mondex Canada qui regroupe neuf institutions financières du pays.

Le directeur régional aux relations communautaires à la Banque Royale, André Cardinal, explique que les efforts de Mondex seront redirigés vers le développement.

«Nous avons expérimenté une carte à puce qui n'offre que l'application de porte-monnaie électronique. Nous en sommes rendus à un point où il faut modifier les infrastructures pour bien répondre aux besoins des utilisateurs. Les utilisateurs en veulent davantage et il faut leur en donner», estime M. Cardinal.

Plus de 25 000 détenteurs de cartes Mondex dans la grande région sherbrookoise ont transigé pour quelque 3 millions \$ chez les 600 marchands et dans quelque 750 machines distributrices. Si les transactions seront possibles chez les marchands participants jusqu'à la fin du mois de mai, les utilisateurs pourront se faire rembourser le solde de leur carte par le biais du guichet automatique ou à leur institution financière.

Le responsable de l'implantation de Mondex Desjardins dans la région sherbrookoise, Jacques Messara, explique que le marché pour l'argent électronique correspondait davantage aux transactions de moins de 10 \$.

«L'expérience de Sherbrooke a permis

L'argent... (suite en A2)



À CONSULTER
AUJOURD'HUI

LaTribune

GUIDE DU SALON
52 EMPLOYEURS SUR PLACE
1600 EMPLOIS À COMBLER

Les Rendez-vous de
PRIORITÉ emploi

INDEX

Annonces classéesC-6
 Arts et spectacles.....D-1
 Bandes dessinées.....C-7
 Bourses.....B-5
 Centre-du-Québec.....A-7
 Décès.....D-4
 D'ici et d'ailleurs.....B-1
 Économie.....B-3
 Éditorial.....A-6
 Éphémérides.....D-4
 Fonds communs.....B-4
 Horoscope.....C-7
 Loteries.....A-3
 Messier en liberté.....C-8
 Météo.....C-7
 Mot perdu.....C-7
 Mots croisés.....C-6
 Sports.....C-1

Robert Morin estime avoir été accusé sans motif valable

Jacques LEMOINE
 Sherbrooke

L'homme d'affaires Robert Morin se plaint d'avoir été accusé injustement, et sans motif valable, d'une agression sexuelle pour laquelle il a été acquitté par un jury, dans une réclamation civile de 1 475 000 \$ contre ses poursuivants.

Cela ressort d'une procédure comportant 202 allégués et déposée hier en Cour supérieure, à Sherbrooke, par l'intermédiaire de son avocat Martin Gauthier.

M. Morin invoque que la preuve de ses poursuivants, avant de l'accuser et de l'arrêter, se résumait au fait que la plaignante n'a pas mentionné son nom la première fois qu'elle avait parlé d'une prétendue agression sexuelle, dit avoir été agressée par M. Morin mais ignore si elle lui a refusé son consentement et sait que, lorsqu'elle lui a signifié sa volonté de cesser toute activité sexuelle, ce dernier a cessé immédiatement, qu'elle était réchauffée quand elle avait quitté le restaurant.

Sa poursuite vise les policiers Pierre Saint-Martin et Pierre Régnier, de la

SQ, ainsi que le procureur en chef adjoint Claude Chartrand et le procureur Madeleine Giauque.

M. Morin invoque que ses poursuivants n'étaient pas plus justifiés, après une longue enquête, de maintenir l'accusation qu'ils ne l'étaient de la porter.

Les événements

Les événements ayant donné lieu à une accusation criminelle dans cette affaire sont condensés dans la procédure de la façon suivante:

M. Morin connaissait la plaignante pour l'avoir rencontrée chez lui, lorsqu'il avait prêté sa propriété pour un groupe donnant des spectacles aux personnes du troisième âge.

Elle lui a téléphoné quelques jours avant le 26 mars 1999, pour lui faire part de son plaisir d'avoir acheté ou loué une voiture.

Il a été question d'aller souper ensemble et M. Morin a proposé que M. Paul Bourassa se joigne à eux, pour dissiper toute ambiguïté parce que cette dernière lui avait dit qu'elle était libre, même si elle vivait avec son mari.

M. Bourassa et la plaignante se sont rencontrés dans un bar où ils ont consommé un demi-litre de vin et M. Mo-

rin les a amenés ensuite dans un restaurant, où ils ont mangé et pris à trois deux bouteilles de vin.

Vers la fin du repas, elle a embrassé M. Morin à une ou deux reprises.

Ils se sont arrêtés plus tard à l'appartement de M. Bourassa, à la demande de la plaignante.

M. Morin s'est assis sur un divan, elle est allée s'asseoir sur lui et a posé des gestes dont la signification était non équivoque.

N'étant pas de bois, il a répondu aux avances de la plaignante quand M. Bourassa, qui était dans sa chambre, est sorti.

Elle a suivi M. Bourassa et M. Morin est retourné à son domicile.

La procédure relate que l'ami de cœur de la plaignante a téléphoné à la police pour dire que sa conjointe se serait fait violer, que le suspect était M. Bourassa et que M. Morin était également présent.

La police de Sherbrooke a commencé l'enquête parce que l'agression aurait été commise sur son territoire, mais le dossier a été transféré à la SQ, parce que M. Bourassa est un policier municipal.

«L'étrangeté de la version de la plaignante devait rendre la police très

prudente avant de porter des accusations, selon Me Gauthier, parce qu'elle prétendait avoir eu au restaurant un black-out dont elle est sortie pendant qu'elle pratiquait une activité sexuelle, alors qu'elle prétendait avoir été victime d'une agression.

Il n'y a pas le début d'un commencement de preuve que la plaignante aurait été droguée, ni de preuve qu'elle se trouvait dans un état d'ébriété sans avoir pu donner un consentement valide.

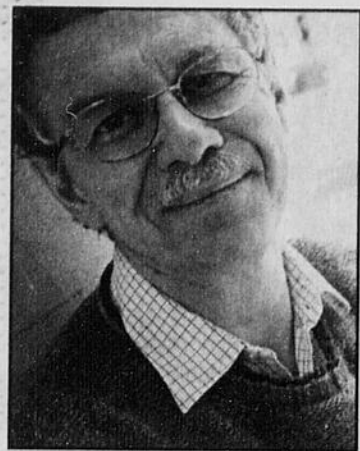
Des policiers ont demandé à un médecin de faire une prise de sang pour connaître le taux d'alcoolémie de la plaignante, mais ce dernier n'en a pas vu l'utilité.

Après son arrestation, M. Morin a donné une déclaration qui ne l'incrimine pas à la police et la version de M. Bourassa ne l'incrimine en rien.

Me Gauthier estime qu'il n'y avait aucune urgence pour la police d'arrêter son client, un homme d'affaires dont la réputation était excellente.

Après le verdict d'acquiescement, un policier lui a aussi dit qu'il était bien content qu'il ait été acquitté, mais qu'il était déçu d'avoir échappé M. Bourassa, et allait pouvoir enfin travailler sur des dossiers plus sérieux.

À LIRE DEMAIN



Yves Beauchemin: le plaisir en héritage

Tout sur le Salon de l'emploi

Normandin lance la construction de son nouveau restaurant

Mondex met fin à son programme d'argent électronique

(suite de la Une)

d'apprendre beaucoup. Après les sondages effectués, nous en sommes venus à la conclusion qu'au lieu de laisser un sous-produit sur le marché, il valait mieux revenir plus fort dans le futur lorsque les infrastructures le permettront», poursuit M. Messara.

Fournisseurs de machines distributrices, de terminaux, d'ordinateurs, de téléphones, pour ne nommer que ceux-là, devront embarquer dans le projet d'implantation de la carte à puce multi-applications tant pour les transactions que le chargement.

«Les gens pourront recharger leur carte par leur téléphone ou leur ordinateur lorsque ceux-ci en seront équipés à la base. À Sherbrooke, nous n'avions droit qu'à une application. La carte à puce est beaucoup plus sécuritaire que la bande magnétique. Il a fallu plusieurs années avant que tous se conforment aux cartes magnétiques, il en faudra autant pour faire le changement vers la carte à puces qui s'avère la voie de l'avenir», mentionne André Cardinal de la Banque Royale.

«Nous tenons à remercier tous les marchands et les consommateurs de la région qui ont contribué à l'essor de la carte à puce», ajoute Jacques Messara.



Le directeur régional aux relations communautaires à la Banque Royale, André Cardinal, a expliqué que Mondex retire son programme pour mieux rediriger ses efforts sur le développement de la carte à puce, qui s'avère la voie de l'avenir. À ses côtés, la directrice générale de Mondex Canada, Joanne De Laurentiis.

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
 Télécopieur: (819) 564-8098
 Téléphone: (819) 564-5454
 Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
 Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

Cueilli à son domicile pour une affaire de voies de fait

Sherbrooke (psj)

Le Groupe d'intervention du Service de police de la région sherbrookoise a procédé à l'arrestation d'un individu, à son domicile, hier après-midi.

L'appel au G.I. s'avérait nécessaire, a expliqué le policier Michel Martin, porte-parole du SPRS, car il y avait de fortes probabilités que l'individu en question soit armé. «On voulait que tout se passe bien» a-t-il mentionné.

Et ça s'est bien passé.

Le tout s'est déroulé de façon assez discrète, rue Bowen Sud, à Sherbrooke. Cette arrestation marquait une autre étape dans une enquête amorcée la nuit précédente quand deux individus, au cours d'une beuverie, en ont tabassé un troisième, à deux reprises.

Les deux raclées ont eu lieu au domicile même de la victime, également bien connue des policiers. Les motifs de cette double volée de coups seraient aussi obscurs et évasifs que la mine rabougrie d'un fêtard, le lendemain de la veille.

Au cours de la nuit, un premier suspect avait été épinglé. Dany Lemelin, âgé dans la trentaine, de Sherbrooke, a comparu hier pour voies de fait avec lésions.

L'individu, cueilli sur Bowen, serait le complice de Lemelin. Il devait être interrogé au cours de la soirée, hier, par les enquêteurs du SPRS et devrait comparaître ce matin au palais de justice de Sherbrooke.

Les policiers devaient fouiller le domicile de fond en comble dans le but de retracer une arme qui aurait possiblement été utilisée lors des raclées.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
 Annonces classées: 564-2222
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466
 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
 Camelots et camelots motorisés
 Prix de vente.....3,52 \$
 T.P.S.25 \$
 T.V.Q.28 \$
 Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS
 Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés.
 Temps Prix TPS TVQ Total
 1 an 164,84 \$ 11,54 \$ 13,23 \$ 189,61 \$
 6 mois 88,14 \$ 6,17 \$ 7,07 \$ 101,38 \$
 3 mois 44,98 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,74 \$
 Abonnement par la poste: Territoire immédiat
 Temps Prix TPS TVQ Total
 1 an 255,32 \$ 17,87 \$ 20,49 \$ 293,68 \$
 6 mois 139,88 \$ 9,79 \$ 11,23 \$ 160,90 \$
 Hors territoire immédiat
 1 an 309,40 \$ 21,66 \$ 24,83 \$ 355,89 \$
 6 mois 184,34 \$ 12,90 \$ 14,79 \$ 212,03 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
 1 an 899,92 \$, 6 mois 409,76 \$
 «La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LE TRENXXET UN®

LE VESTON TEXTURÉ LAINE ET LIN 239.95
 C'est un veston sport très léger...son tissu pratiquement infroissable composé à 80% de laine froide, 15% de lin et 5% de polyamide, procure confort, souplesse, tenue impeccable et donne la riche apparence d'un tissage subtilement texturé comme de la toile. Un trois-boutons indispensable pour la belle saison. Olive cendré. 38 à 46. Rég. 295.00* Pull V en lin 65.00, pantalon 99.95

la maison
simons

44992

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Mario Goupil

DANS LE COURRIER

L'ingénieur remet ça

Monsieur Goupil, J'ai bien aimé votre chronique de ce matin (hier) dans La Tribune.

Mais sachez que je n'ai pas gaffé, c'est naturel chez moi de m'amuser un peu, surtout aux dépens des autres. Vaut mieux rire des autres que de soi (vieux proverbe chinois !!!).

Comme certains humoristes, ma femme est ma cible, mais juste pour rire (c'est ce qu'elle croit). Normalement, j'utilise mes boss dans le même genre de présentations. La dernière fois, c'était notre sous-ministre qui était ma cible. Je disais que si un sous-ministre pouvait comprendre que l'asphalte avec amiante était supérieure, c'est que ça doit donc être évident... Mais comment rire du sous-ministre quand des députés sont dans la salle? Et comme ma femme n'y était pas... j'en ai profité.

Plus sérieusement, je voulais indiquer que les pavages avec fibres d'amiante sont plus performants et que c'était facile à voir. Plusieurs ingénieurs du MTQ et du privé ne sont pas encore convaincus et je voulais indiquer que c'était l'évidence même: le pavage à l'amiante est très performant.

Et puis, j'ai fixé sur le babillard du laboratoire une copie de votre texte. Je suis bien fier quand un journaliste se laisse prendre à mon jeu. Si vous croyez que j'ai vraiment gaffé, c'est pour moi une réussite.

J'ai vécu plus de 20 ans à Sherbrooke; que vont penser mes connaissances et mes anciennes amies de coeur? Elles seront certainement soulagées de m'avoir abandonné ou d'avoir été abandonnées. Elles doivent toutes se réjouir ce matin. Ça me chagriner un peu.

J'ai découvert vos autres chroniques ce matin; félicitations... vous avez un nouveau lecteur.

Pierre Langlois, M. Ing. Transports Québec

Comment rire du sous-ministre quand il y a des députés dans la salle, demandez-vous, M. Langlois? À cela, je rétorquerai: comment rire ainsi de votre femme quand vous êtes invité dans une assemblée où sont présentes plusieurs femmes, et ce dans une salle où se réunit un conseil municipal qui est dirigé par une maîtresse?

Si ça vous amuse tant que cela, faites-vous donc accompagner de votre conjointe la prochaine fois, comme a d'ailleurs cru bon de vous suggérer le maître de cérémonie en clôturant la conférence de presse...

Raélien pas content

Monsieur Goupil,

Je vais rester respectueux envers vous malgré la haine gratuite et injustifiée que vous propagez sur les membres de la religion raélienne.

Votre article est méchant, vide et absolument ridicule, puisque vous n'avez rien à reprocher aux Raéliens (à part aimer la vie et pratiquer librement et respectueusement le nudisme). Vous êtes lâche de taper sur la tête de gens qui vivent un accident de parcours qui, avouez-le, peut arriver à n'importe qui.

Vous pouvez bien triper sur Garou et sur Stéphane Richer, on reconnaît facilement votre niveau intellectuel. Je ne vous connaissais pas, mais vous faites un très très mauvais journaliste.

Vous avez entre les mains un pouvoir qui, mal utilisé, peut être très dangereux: celui de la désinformation. Le même pouvoir criminel utilisé par les nazis et autres regroupements meurtriers pour convaincre la population d'haïr des gens dont le seul reproche est d'être différents soit par la race, le sexe ou la religion.

Non, les Raéliens ne sont pas dangereux. Vous êtes dangereux en propageant une haine non-justifiée et mensongère. (...)

Pour des gens qui ne réfléchissent pas beaucoup, Raël peut effectivement sembler farfelu, mais ce n'est pas une raison pour encourager la haine, une haine dangereuse et criminelle. Je vous invite à réfléchir et à lire entre les lignes. Merci de votre attention.

Amitié et respect,

Eric Grenier, Raélien Thetford Mines

P.S.: Quand on se met à rire de votre Pape, on en a long à rire et avec raison. La différence c'est qu'on est assez respectueux pour ne pas blesser ceux qui sont assez cons pour le vénérer...

D'abord, merci pour votre amitié et votre respect. Je les ai bien sentis tout au long de votre courriel...

M. Grenier, sachez que je ne prêche pas la haine contre les Raéliens, mais que je me paie tout simplement leur tête. Avouez que c'est bien différent.

Mon voisin Raël, votre pape, est un chic type, tout à fait sympathique. Mais au risque de me répéter, tous les gourous de ce genre ne sont rien de plus que des bouffons. À mes yeux du moins. Comme j'en suis probablement un aux vôtres.

M. Grenier, je m'inquiète quand je vois un Penda ou un Raël avoir autant d'emprise sur leurs semblables. Et je m'inquiète encore davantage quand je lis que quatre Raéliens viennent d'être condamnés par la justice française pour avoir participé à des stages d'éveil sexuel avec quatre adolescentes de 15 ans.

mgoupil@latribune.qc.ca

Waterville met le cap au sud

La municipalité demande officiellement à joindre la MRC de Coaticook et non Sherbrooke

Luc LAROCHELLE

Waterville

Le conseil municipal de Waterville préfère un rattachement à la MRC de Coaticook, sa voisine sud, plutôt qu'une intégration à la future ville de Sherbrooke, sa voisine nord. La décision a été prise hier dans la division entre les élus mais avec un appui manifeste des citoyens.

La fusion des municipalités de la MRC de la région sherbrookoise prend maintenant des proportions éminemment politiques puisque la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, aura à décider si elle sanctionne ce choix. Si oui, Mme Harel aura sans doute à répondre pourquoi cette même liberté de choix n'est pas accordée aux élus des autres municipalités.

Dans l'immédiat, le conciliateur Pierre Gauthier n'a aucunement l'intention de suspendre les travaux qu'il a

entrepris pour la préparation d'une demande de regroupement à neuf, incluant donc Waterville avec la future ville de Sherbrooke.

Seulement cinq des sept élus de Waterville ont participé au vote d'hier, tenu dans le cadre d'une assemblée spéciale convoquée à une heure inhabituelle, 8h30 du matin. Le maire Gérard Boudreau, actuellement en vacances à l'extérieur du pays, et le conseiller Guy Côté, retenu par son travail, n'ont pas pris part à cette décision capitale pour l'avenir de leur municipalité.

Les conseillers Gilles Charest et Lindsay Pocock ont été les porteurs de la résolution en vertu laquelle Waterville demande officiellement à se joindre à la MRC de Coaticook. Leurs collègues Gladys Bruun et Antoine Deacon se sont prononcés contre cette démarche. Le maire suppléant, Andrew Phaneuf, a donc eu à trancher.

«On reproche souvent aux décideurs de ne pas être à l'écoute de la population. Je mets mes opinions personnelles de côté et je n'ai pas le choix de suivre le mouvement des citoyens. J'accepte donc, selon le vœu de ma population, d'aller vers Coaticook», a-t-il annoncé, position qui a déclenché des applaudissements nourris chez la quarantaine de citoyens présents.

M. Phaneuf n'a pas manqué de souligner qu'il avait été placé dans une situation délicate.

«Je n'ai pas beaucoup dormi cette nuit. Personnellement, je pense que nous aurions été mieux servis à moyen et long terme avec Sherbrooke mais je ne pouvais ignorer la pétition de 350 noms qui venait de nous être déposée par les citoyens réclamant un rattachement à Coaticook. C'est un God feeling, rien de plus», a-t-il admis après l'assemblée.

Absent depuis presque deux semai-

nes, le maire Gérard Boudreau avait été contacté par des membres de son conseil municipal avant la réunion. Rejoint par téléphone, M. Boudreau a déclaré qu'il souscrivait pleinement à la décision de ses collègues du conseil municipal.

«L'alternative que nous proposait le conciliateur pour rester avec Sherbrooke n'était pas acceptable. Dans ces circonstances, si j'avais eu à voter, je serais allé dans le même sens», de dire le maire de Waterville.

Ce dernier demande à la ministre Harel de faire connaître sa décision au plus tôt afin que tout le monde sache à quoi s'en tenir.

«En attendant que Mme Harel nous dise si elle accepte notre choix, je continuerai à participer aux travaux préparatoires pour la mise en place de la future ville de Sherbrooke. J'espère que la décision gouvernementale nous parviendra très rapidement».

llaroche@latribune.qc.ca



«Nous garderons le contrôle»

Inacom, Martin Blache Les conseillers Gilles Charest (à gauche) et Lindsay Pocock ont été les porteurs de la résolution en vertu laquelle Waterville demande officiellement à se joindre à la MRC de Coaticook, plutôt qu'à Sherbrooke. «Grosse ville, grosses taxes», a entre autres fait valoir M. Pocock.

Waterville (LL)

Les citoyens de Waterville préfèrent le statu quo au changement et les élus qui préconisent le rattachement avec la MRC de Coaticook défendent des arguments similaires. L'autonomie complète plutôt qu'une dilution de pouvoirs, a plaidé le conseiller Lindsay Pocock, l'élu le plus expérimenté à l'hôtel de ville de Waterville.

M. Pocock a d'abord indiqué à ses concitoyens qu'il était inutile de tenir un référendum qui, de toute façon, serait ignoré par le gouvernement provincial comme celui de Sainte-Foy, où les citoyens n'ont pu empêcher la fusion avec Québec malgré un rejet à 96%.

«Y a-t-il une fusion qui nous attend également dans la MRC de Coaticook? Nous ne le savons pas. Pas plus d'ailleurs que nous connaissons les conséquences d'une fusion avec Sherbrooke. À court terme cependant, Waterville continuera d'exister. Nous garderons le contrôle sur nos employés municipaux, sur nos pompiers volontaires, qui deviendraient des syndiqués dans la grande ville de Sherbrooke», a invoqué M. Pocock.

«Ça fait 125 ans que les élus de Waterville gèrent les services localement. Personnellement, je travaille depuis 34 ans à garder les taxes sous contrôle dans cette municipalité. Grosse ville, grosses taxes. Sherbrooke est une ville géante, avec des projets gigantesques comme la Cité des rivières. Sherbrooke a une dette de 133 millions tandis que Coaticook n'a plus de dette du tout», a également fait valoir le conseiller senior.

De l'autre côté de la table, Antoine Deacon et Gladys Bruun ont tour à tour questionné la pertinence de joindre la plus petite MRC de la région plutôt que la ville la plus importante.

«On aura beau dire que les fusions municipales sont imposées par les gros politiciens, derrière ces gros politiciens il y a

aussi de gros hommes d'affaires, ceux qui investissent», s'est objecté M. Deacon.

«Sherbrooke peut nous offrir un meilleur encadrement pour l'ingénierie et les services d'urbanisme. Nous convenons tous que la police de la région sherbrookoise nous rend de meilleurs services que la Sûreté du Québec. La question des fusions réapparaîtra tôt ou tard et j'aimerais mieux appartenir à une grande ville comme Sherbrooke qu'à une petite comme Coaticook», a prévenu Mme Bruun.

Plusieurs citoyens sont intervenus pour dire que Waterville était une municipalité prospère qui n'avait pas besoin de changement.

Le maire suppléant, Andrew Phaneuf, a prévenu ses commettants que la demande de rattachement à la MRC de Coaticook n'était qu'une formalité administrative devant être soumise à l'approbation du gouvernement québécois et que rien n'était donc acquis.

«Je ne sais pas jusqu'à quel point la ministre Harel tiendra compte de cette position. La décision locale avait été repoussée assez de fois et l'important pour moi aujourd'hui était de mettre fin à l'incertitude en suivant le courant de la population que je représente», a commenté après le vote le substitut du maire Gérard Boudreau.

«C'est un premier pas dans la bonne direction», a pour sa part commenté Gilles Charest, le conseiller qui a brisé la glace en proposant le rattachement à la MRC de Coaticook.

Boudreau ne regrette pas son absence

Sherbrooke

Le maire de Waterville, Gérard Boudreau, ne se sent aucunement mal à l'aise de s'être éloigné du champ de bataille au moment où se joue l'avenir de sa municipalité. M. Boudreau reprendra les commandes à l'hôtel de ville, lundi prochain, au terme de deux semaines de vacances à l'étranger.

«Ça faisait un mois et demi que je reportais mes vacances. D'une fois à l'autre, il y avait toujours une raison pour attendre. J'ai finalement décidé de partir quand même et je ne regrette rien», a-t-il expliqué lors d'une entrevue téléphonique.

Le maire Boudreau soutient que ses citoyens ne peuvent lui reprocher son absence.

«Ça fait pratiquement un an que nous travaillons sans relâche sur le dossier. J'ai participé à des dizaines et des dizaines de réunions. Et, je savais que les membres de mon conseil municipal étaient capables de prendre une décision sans moi», a commenté le maire de Waterville.

M. Boudreau n'est pas le seul acteur de premier plan dans ce dossier à s'être accordé une pause de quelques semaines. Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a repris ses fonctions lundi dernier après 15 jours d'absence, le maire de Saint-Élie-d'Orford, Richard Gingras, a passé près de deux mois à l'extérieur en début d'année et même le conciliateur, Pierre Gauthier, a séjourné à l'étranger au coeur du processus de négociation.

loto-québec		résultats	
	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
649	2001-04-18	6/6 2 5/6+ 3 5/6 177 4/6 10 688 3/6 206 366	1 000 000,00 \$ 188 441,70 \$ 2 555,10 \$ 81,10 \$ 10,00 \$
Numéro complémentaire: 05		Ventes totales: 12 961 100 \$ Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
499	2001-04-18	6/6 0 5/6+ 0 5/6 18 4/6 991 3/6 17 567	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$
Numéro complémentaire: 27		Ventes totales: 582 966,00 \$	
Promotion Double Jeu		12 16 36 37	
Tirage du 2001-04-18		GAGNANTS LOT 80 125,00 \$	
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
Canco	Tirage du 2001-04-19	01 08 15 16 17 19 21 23 26 27 33 35 38 41 43 50 52 61 65 70	NUMÉRO: 549896
Quintessence	Tirage du 2001-04-19	3 4 329 1611	NUMÉRO: 418774
Extra	Tirage du 2001-04-18	NUMÉRO: 549896	
Extra	Tirage du 2001-04-19	NUMÉRO: 418774	
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ de cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

Jeep

LE SEUL ET UNIQUE ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter à l'annonce publicitaire du Jeep Grand Cherokee Laredo «Célébrez le 60e anniversaire de Jeep...» publiée par l'Association des concessionnaires Chrysler-Dodge-Jeep du Québec pendant la période du 12 au 18 avril 2001.

La section dédiée aux items «sans frais» aurait dû se lire : Radiocassette avec lecteur CD et égalisateur, roues de 16" en aluminium, système d'alarme et télédéverrouillage au lieu de Haut-parleurs Infinity, Radiocassette AM/FM avec lecteur multi-CD (10), ces derniers étant offerts en option.

Nous nous excusons auprès des lecteurs pour les incon vénients que cette erreur a pu causer.

Le conciliateur conserve sa ligne de conduite

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Les démarches en vue de la fusion à neuf se poursuivront tant et aussi longtemps que le conciliateur Pierre Gauthier n'aura pas d'avis contraire de Québec. Sans faire abstraction du tourbillon politique qui s'est levé dans la banlieue, M. Gauthier estime néanmoins qu'il aura à rendre son deuxième

mandat à terme.

«J'ai reçu comme mandat du gouvernement de piloter une demande de regroupement des neuf villes de la région sherbrookoise. Jusqu'à nouvel ordre, c'est la commande que j'ai à remplir. Ce ne sera pas inutile de compléter les travaux entrepris, jusqu'à la rédaction du rapport final, pour fournir un éclairage complet à la ministre Harel avant que celle-ci prenne une décision», a commenté le conciliateur

Gauthier après avoir été informé du virage à 180 degrés que viennent d'effectuer les élus de Waterville.

M. Gauthier a eu un entretien privé avec les membres du conseil municipal de Waterville tout juste avant la tenue de leur assemblée spéciale.

«Je ne porterais pas de jugement sur leur décision. Elle a été prise en connaissance de cause et en sachant que Waterville ne serait pas automatique-

ment écartée du projet de regroupement avec Sherbrooke même s'ils choisissaient une autre avenue», a dit le conciliateur.

Bien qu'il n'y ait plus de date butoir pour soumettre à Québec la demande de regroupement des villes et municipalités de la région sherbrookoise, Pierre Gauthier affirme que cette requête parviendra au bureau de la ministre Harel au plus tard durant la première semaine de mai.

«Ça laissera suffisamment de temps aux autorités gouvernementales pour préparer les textes juridiques en vue de l'adoption, en juin, du décret créant la ville nouvelle de Sherbrooke. Les principaux échéanciers sont donc maintenant autant pour la tenue d'élections, en novembre, que pour le démarrage de la nouvelle organisation municipale, le 1er janvier prochain», assure-t-il.

Boucher garde espoir en un revirement de situation

Sherbrooke (FG)

«C'est sûr que ça semble plus difficile que prévu mais avant de tirer des conclusions, il faudra voir la réaction des élus à partir de la prochaine proposition du conciliateur.»

Se disant un «éternel optimiste», le député de Johnson et secrétaire d'État aux infrastructures municipales, Claude Boucher, n'a pas paru inquiet hier du revirement de situation dans le projet de création d'une ville unique à Sherbrooke.

Selon lui, il faudra d'abord voir ce qui arrivera clairement de la situation avec Waterville, qui a pourtant adopté une résolution à l'effet de rejoindre la MRC de Coaticook.

Puis il y a Ascot, qui a adopté une résolution

indiquant son refus d'endosser le projet de regroupement. Ce qui pourrait pousser Québec à décréter une fusion forcée.

«On est loin de là. Il faut voir à ce moment-ci qu'on est dans un processus de négociation. Aussi, les élus cherchent à obtenir le maximum et chacun veut défendre ses citoyens du mieux possible. Mais justement, comme c'est en négociation, toute forme de revirement est possible», a aussi livré Claude Boucher.

Celui-ci a noté que l'affaire deviendra plus claire quand le conciliateur, qu'il rencontrera lundi, aura soumis sa proposition aux maires.

D'autre part, le député de Sherbrooke et chef de l'Opposition, Jean Charest, n'avait pas retourné en fin de journée l'appel logé plus tôt à son bureau pour obtenir ses commentaires dans le dossier.

Ascot ne veut pas revivre sa chicane avec les ruraux

Ascot (FG)

«On a vécu l'enfer pendant 15 ans entre ruraux et urbains à Ascot et voilà qu'avec le découpage des districts, ça va recommencer de plus belle!»

Le conseiller ascotois Roger Labbé a vivement dénoncé hier le projet du conciliateur au sujet du district 4.2 qui va faire en sorte de «recréer le climat d'affrontement et de confrontation qu'on a connu avant 1997».

À ce moment-là, faut-il le rappeler, le territoire rural d'Ascot était détaché de la municipalité pour ne

lui laisser que la zone urbaine qu'on connaît actuellement. Cela venait mettre fin à une décennie et demie d'une terrible hostilité entre ruraux et urbains qui a même failli voir les gens en venir aux coups.

Et maintenant, le projet de regroupement pour le district 4.3 veut remettre ensemble les anciens rivaux: ceux de la zone urbaine d'Ascot allant du chemin Thibault à la limite actuelle formée par le chemin Bel Horizon avec ceux de l'ancienne partie rurale d'Ascot allant vers Waterville.

Dans cette portion urbaine d'Ascot, on retrouve notamment l'hôtel de ville, le parc Belvédère et des infrastructures urbaines. «C'est sûr qu'en remettant ensemble le même monde qu'avant, la chicane va reprendre comme avant... C'est illogique et je sais pas quel fonctionnaire déconnecté de la réalité a pu en arriver à un tel découpage. Ça tient juste compte du critère du nombre d'électeurs et pas de l'homogénéité du territoire», a rajouté M. Labbé.

Selon lui, il faudrait que la limite du district englobant Ascot avec une partie du quartier ouest de Sherbrooke soit rallongée jusqu'au chemin Bel Horizon. Quitte à ce qu'en haut, dans le district 4.1, la limite sud passe de la rue McManamy à la rue Union.

«Ça reprendrait sensiblement le même nombre d'électeurs d'un district à l'autre. Et au pire, si c'était pas le cas, il y a le district de Bromptonville qui est en bas du 15 pour cent requis. Je vois pas pourquoi ce qui est permis pour Bromptonville pourrait être refusé pour les autres si la logique c'est de créer des districts le plus uniforme possible», a aussi fait valoir le conseiller d'Ascot.

M. Labbé a assuré que son intervention n'avait aucun objectif politique car celui qui est conseiller depuis 1987 a annoncé que même s'il est sollicité par ses commettants, il ne reviendra pas. «De la façon dont le dossier de regroupement s'en va, le prochain conseil de la ville unifiée sera pas vivable», a-t-il prévenu.

Rencontre du maire

D'autre part, le maire Robert Pouliot a fait savoir à l'assemblée du conseil que les citoyens seront convoqués lundi soir pour une soirée d'information sur le dossier du regroupement municipal. Cela aura lieu à l'école du Phare, à 19h30.

Pas de droits acquis pour les bunkers

Une exception voulue par le législateur

Claude PLANTE

Sherbrooke

Le législateur provincial hésite moins à donner le privilège aux municipalités de se doter de règlements passant outre les droits acquis quand il est question de crime organisé. Il est quand même rare de voir pareille situation, mais le gouvernement le permet dans des cas bien précis.

Comme dans le cas de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne plus de latitude aux élus municipaux pour ordonner le démantèlement de fortifications de bunker de motards criminalisés, commente l'avocate Bernadette Doyon, spécialisée en droit municipal.

«De façon générale, les droits acquis sont admis, mais dans ce cas-ci le législateur permet aux municipalités de ne pas en tenir compte. Le démantèlement peut être exigé indépendamment que la bâtisse ait été construite avant l'entrée en vigueur du règlement municipal. Le règlement (provincial) 118 de la loi donne six mois au propriétaire pour se conformer.»

«Plusieurs municipalités de la région se sont munies de cette loi, comme Austin. Pour pouvoir ne pas tenir compte du droit acquis, il faut que le législateur l'autorise», explique-t-elle.

Hier en premier, *La Tribune* dévoilait que la municipalité de Lennoxville étudie la possibilité d'exiger le démantèlement des fortifications du bunker des motards Hells Angels, en s'appuyant sur la disposition 2.1 de l'article 118 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

D'autres municipalités québécoises ont fait grand bruit ces derniers temps en utilisant cette disposition pour enrayer les bunkers sur leur territoire. Lennoxville doit prendre sa décision dans les semaines qui viennent, à la suite de la recommandation de son comité d'urbanisme.

Le dossier pourrait toutefois être lancé dans les mains des élus de la future grande ville unifiée de Sherbrooke, compte tenu du délai de six mois consenti généralement aux propriétaires priés de se conformer.

La possibilité de passer outre les droits acquis dans certaines circonstances tient la route juridique, assure Me Doyon, de l'étude sherbrookoise Martel, Brassard et Doyon. «Personnellement, je serais plus à l'aise de défendre une municipalité qui utilise cette disposition de la loi que le propriétaire de la bâtisse visée», fait-elle remarquer.

«Quelqu'un qui voudrait contester ça devra contester le pouvoir du législateur d'autoriser les municipalités à le faire. C'est impensable.»

En juin 1997, le ministère de la Sécurité publique a fait voter une loi modifiant d'autres lois, entre autres celle sur l'aménagement et l'urbanisme, afin de contrer la prolifération du crime organisé, indique-t-on au ministère des Affaires municipales.



Lennoxville étudie la possibilité d'exiger le démantèlement des fortifications du bunker des Hells Angels.

Durant 2 heures :
aubaines lève-tôt!

Samedi 21 avril,
8 h à 10 h

Tous les rabais sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire.
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.

60 % de rabais
oreillers Market Square®

50 % de rabais
• tous les bagages Titanium IV d'Atlantic
• tous les tee-shirts Outline pour enfant

Tailles pour bébé et allant jusqu'à 6X.
Ord. 7.99 \$ Solde 3.99 \$

40 % de rabais

• toute la mode Alfred Dunner et Villager pour elle
Incluant les tailles petites et fortes.

• chemises sport Arrow et America Sport d'Arrow

40 % de rabais additionnel
chaussures de ville et tout-aller pour toute la famille
À prix déjà réduits de 25 % à 50 %
Sur nos derniers prix étiquetés.

Du vendredi 20 au dimanche 22 avril



25 % de rabais

sur un superchoix d'articles...
remplissez bien votre sac et économisez!

Articles à prix ordinaire et « Réduit pour liquidation » seulement. Certaines exceptions s'appliquent; précisions en magasin.

Voici d'autres offres à ne pas manquer!

Ces offres sont exclues du RABAIS DE 25 % de la promo L'AFFAIRE EST DANS LE SAC (exception : articles « Aubaine la Baie »).

50 % de rabais
sur nos prix ordinaires :

- sélection de bijoux en or à 10 ct et 14 ct
- serviettes unies et oreillers
exceptions : oreillers Calvin Klein et serviettes unies Royal Velvet et Ralph Lauren
- batteries de cuisine à plus de 300 \$ et articles suivis assortis
exceptions : ustensiles de cuisson Henckels et KitchenAid
- couverts de vaisselle Royal Albert et Johnson Brothers, 5 pièces
- tous les duos-sommeil Sealy, Simmons, Serta et Marshall

40 % de rabais
sur nos prix ordinaires :

- sélection de bijoux diamantés, gemmés, sertis de zircons cubiques et ceux en perles cultivées rondes ou d'eau douce
- serviettes unies Royal Velvet et Ralph Lauren
- toutes les serviettes de plage
- couettes et couvre-matelas exception : Calvin Klein
- articles suivis Royal Albert
- verres à pied et articles-cadeaux en cristal exception : Waterford
- articles-cadeaux et de service en verre et articles creux en métal
- Corningware
- tous les soutiens-gorge et slips WonderBra.

20 % de rabais
sur nos prix ordinaires :

- mobilier de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher ainsi que les accessoires de mobilier
- tapis
- tous les ustensiles de cuisson KitchenAid
- tout Henckels
- tous les verres Luigi Bormioli
- tous les gadgets Good Grips
- range-placards

10 % de rabais
sur nos prix ordinaires :

- sous-vêtements et chaussettes pour homme exceptions : Jockey, CK, Tommy Hilfinger et promos de chaussettes à « 3 paires pour... »
- bijoux mode choisis
- chaussettes de renom choisies
- appareils électriques de cuisine et d'hygiène personnelle et rasoirs électriques
- vaisselle fine et de tous les jours du rayon de la vaisselle
- couverts de 5 ustensiles de table et coffrets du rayon de la vaisselle
- articles et meubles de renom de la nursery
- papeterie
- friandises certaines exceptions s'appliquent
- jouets exceptions : Sony et Nintendo
- appareils électroniques exceptions : télé. Tau HX et WX de Panasonic
- gros électros, micros-ondes, aspirateurs et articles connexes



10 % de rabais additionnel
et rien à payer avant un an!

tous vos achats de meubles, tapis, lampes et duos-sommeil réglés avec votre carte la Baie ou Zellers.

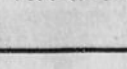
Précisions en magasin.



Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!



Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Home Outfitters, Zellers et Zellers Select - acquiescent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.



Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson.



la **Baie**
J'aime, j'achète!

Duplantie quitte la Régie régionale

□ Le directeur général prendra charge des Centres jeunesse de Montréal

François GOUGEON

Sherbrooke

Le directeur général de la Régie régionale de l'Estrie, Jean-Pierre Duplantie, a créé toute une surprise hier en confirmant sa démission de cet organisme. Il retourne à ses premiers amours: la protection de la jeunesse.

«Après 13 ans comme directeur général (d'abord le Conseil régional de la santé et des services sociaux, devenu ensuite la Régie régionale de l'Estrie), je considère le temps venu de relever un nouveau défi», a soumis en entrevue à *La Tribune* M. Duplantie.

Et comme défi, c'en est tout un qui l'attend à partir du 4 juin: prendre les commandes des Centres jeunesse de Montréal. L'organisme, avec ses 3000 employés, est qualifié de véritable monstre impossible à gérer à cause des difficultés ayant toujours marqué son existence.

«Je suis conscient de la lourdeur de la tâche, tant en terme de redressement financier que d'organisation dans la mission de livrer les services aux jeunes en difficulté. C'est une grosse équipe à coordonner mais mon objectif, c'est d'arriver à un redressement de la situation des Centres jeunesse de Montréal», a aussi soumis M. Duplantie, qui quittera ses fonctions actuelles à la fin mai. Il se donne l'horizon des cinq à six prochaines années pour atteindre ses buts.

D'abord à Toronto

Jean-Pierre Duplantie a débuté sa carrière en matière d'aide et de protection à l'enfance, à Toronto, en 1968. Il s'est ensuite retrouvé à la direction de l'ancien Centre des services sociaux (ancien Centre jeunesse) du Richelieu, en Montérégie, puis à celui de l'Estrie, avant de succéder à Albert Painchaud, du Conseil régional de la santé et des services sociaux. La protection de la jeunesse lui colle pour ainsi dire à la peau.



Jean-Pierre Duplantie

Il y a deux ans, alors que son contrat venait à échéance, la rumeur avait couru que M. Duplantie allait prendre la direction de la Régie régionale de Québec. Il avait décliné l'invitation. Cette fois, il part en plein milieu de mandat.

Et il assure que c'est absolument pas parce que le bateau régional de la santé et des services sociaux est en train de couler en Estrie.

«Au contraire, c'est reconnu qu'on est la région qui a le mieux organisé son réseau dans le cadre de la réforme. Les jours difficiles sont en

arrière et on en voit des preuves avec la reconnaissance récente du CHUS pour sa performance», a dit celui qui a été appelé en renfort dans des dossiers chauds, comme celui de la gestion de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, lors de la mise en tutelle de cet établissement.

Succession

Alors que les rumeurs de candidature pour succéder à M. Duplantie ne manqueront pas au cours des prochaines semaines, des observateurs du monde de la santé et des services sociaux voient déjà quelqu'un ayant pour ainsi dire le physique de l'emploi pour diriger la Régie régionale de l'Estrie: Denis Lalumière. L'actuel directeur général du CLSC de la région sherbrookoise n'a cependant pu être joint pour commenter.

La police arrête un «dépanneur de stups»

Sherbrooke (psj)

De tôt matin hier, les enquêteurs du Service de police de la région sherbrookoise, spécialisés dans les dossiers de stupéfiants, ont procédé à une arrestation et à une perquisition dans un appartement de l'immeuble situé 25 rue King Est, non loin de la rivière Saint-François, dans le centre de Sherbrooke.

Pour les policiers, c'était clair qu'ils allaient rendre visite à quelqu'un que l'on pourrait quali-

fier de «dépanneur de stups» du secteur.

L'occupant, un homme de 42 ans, a été appréhendé.

Dans la foulée de la perquisition, les policiers ont saisi divers stupéfiants, cocaïne, haschisch, marijuana... pour une valeur d'environ 4000 \$.

Ils ont également mis la main sur une somme de plus de 18 000 \$ en petites coupures.

Alain Gaboury a été amené devant un juge de la Cour du Québec hier après-midi pour être inculpé, entre autres, de possession de stupéfiants dans un but de trafic.

Cinq autos visitées par des voleurs

Fleurimont (psj)

On ne sait pas s'il faut les mettre sur le compte du ou des mêmes individus, mais il s'est produit cinq vols dans des véhicules, en l'espace de quelques heures, à Fleurimont et dans le secteur Est du territoire du Service de police de la région sherbrookoise, dans la soirée et la nuit de mercredi à hier.

Trois plaintes de vol ont été effectuées en provenance du CHUS, 3001 de la 12e Avenue Nord, à Fleurimont.

Dans un cas, on s'est emparé de la radio d'auto, des disques compacts et de lunettes de soleil. Pour le second, il était question de quatre disques compacts. Au sujet du troisième, on mentionne la disparition d'une dizaine de disques compacts.

Rue King Est, à Fleurimont, après avoir fracassé une vitre de portière, un voleur s'est emparé de la radio et d'une quarantaine de disques compacts.

Puis 5e Avenue, à Sherbrooke, une radio de véhicule et toute la chaîne stéréophonique de même que 70 disques compacts ont été volés.

LA GRANDE TOURNÉE DES VENTES-DÉBARRAS

Tous les Sherbrookoïses et les Sherbrookoïses sont invités à organiser une vente-débaras à leur résidence la fin de semaine des 2 et 3 juin prochain. Pour ce faire, les gens n'ont qu'à remplir le coupon d'inscription. La date limite pour retourner ce coupon est le 2 mai.

Cette initiative du Comité du développement durable a pour but de conscientiser les gens au réemploi des objets qui seront mis en vente durant cette fin de semaine, plutôt que de les acheminer vers le lieu d'enfouissement sanitaire. Voilà un bon coup de pouce à l'environnement tout en favorisant le bon voisinage.

Exceptionnellement, le coût du permis est fixé à 10 \$ pour cette fin de semaine, comparativement au montant usuel de 25 \$ pour toute vente-débaras. L'activité se tiendra beau temps mauvais temps. Comme deux permis de vente-débaras peuvent être émis pour une même adresse civique pendant une période d'une année de calendrier, les citoyens et les citoyennes qui participeront à la Grande tournée des ventes-débaras les 2 et 3 juin pourront, s'ils le désirent, tenir une autre vente-débaras cette année.

À Sherbrooke, notre environnement on se «réemploi» à le protéger!



Ville de Sherbrooke

LA GRANDE TOURNÉE DES VENTES-DÉBARRAS

les 2 et 3 juin 2001

COUPON D'INSCRIPTION

Nom :

Adresse :

Entre quelles intersections :

Code postal : Téléphone :

Quartier : Nord Centre-Ouest Est

Joindre un chèque de 10 \$ à l'ordre de la Ville de Sherbrooke

À retourner d'ici le 2 mai 2001 à :
Ville de Sherbrooke
Service des ressources financières
145, rue Wellington Nord
C.P. 610
Sherbrooke, QC, J1H 5H9

Renseignements : 821-5572

Pour un sommeil davantage réparateur,
il serait ultra sage de venir visiter votre fabricant local!

Service après
vente par
nos
techniciens

20 modèles
de matelas à
50 %



Hugger



Bivalent

Lit 39 x 80 à partir de

749,99 \$

Fabricant de confort
depuis 3 générations

Modèle « Satisfaction » + matelas au choix

SUCCURSALE ET POINT DE VENTE

2749, rue King Ouest
(coin Lionel-Groulx et King Ouest)
Sherbrooke J1L 1C1
Tél. : (819)822-0801

POINT DE VENTE ET MANUFACTURE

343, 10e Avenue Sud
Sherbrooke J1G 2R8
Tél. : (819)346-3636 (DODO)
Sans frais 1-800-822-0801

GARANTIE CONFORT
DE 30 NUITS D'ESSAI
(voir détails en magasin)



Membre
ASRA

MATELAS
HOUDE inc.

PHOTOS NON CONFORMES

45014

Opinions



Opinion
des lecteurs

La Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

Télécopieur
564-8098

Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

Nouvelle ville, nouvelle chambre!



Raymond
TARDIF

Les trois chambres de commerce du territoire de la nouvelle ville de Sherbrooke ne pourront pas demeurer dans leur coin respectif face au regroupement municipal. La Chambre de commerce de la région sherbrookoise, dont le nom ne représente déjà pas la réalité, la Chambre de commerce Rock Forest, Saint-Élie, Deauville et la Chambre de commerce de Fleurimont ont une flexibilité à faire.

Si les trois chambres veulent avoir une crédibilité, être représentatives, avoir un véritable rôle d'intervenant et se donner un poids devant les élus, elles n'ont pas d'autre choix que de créer une nouvelle chambre.

La nouvelle Chambre de commerce de Sherbrooke pourrait compter sur une section Fleurimont, une autre Rock Forest, Saint-Élie, Deauville et, pourquoi pas une section Bromptonville. Dans ces secteurs, qui constitueront des arrondissements de façon générale dans la nouvelle ville, il y a un dynamisme qu'il faut conserver et même stimuler.

La nouvelle entité n'empêcherait pas Fleurimont de tenir un gala des gens d'affaires ou Rock Forest, Saint-Élie, Deauville d'organiser un salon du commerce. Au contraire. Dans une nouvelle chambre de commerce, chaque secteur pourrait garder son identité, ses projets, ses activités, comme ce sera le cas dans les arrondissements municipaux.

Les résistances seront fortes, c'est prévisible, chaque chambre croyant avoir la vraie recette. Mais, il y va presque de la raison d'être des chambres de commerce. Là aussi, l'union s'impose. Ce n'est pas normal qu'actuellement un problème spécifique sur le stationnement, par exemple, donne naissance à un regroupement de marchands. Les gens d'affaires et les commerçants doivent avoir un meilleur impact devant les décideurs municipaux.

Dès la réalisation de la fusion municipale, les sujets d'intérêt seront nombreux pour le milieu des affaires. Pensons seulement aux écarts de la taxe d'affaires et à la réglementation de l'affichage.

Qui doit initier les échanges pour créer cette nouvelle chambre? La Chambre de commerce de la région sherbrookoise? Pas nécessairement. Il appartient aux dirigeants des trois chambres de susciter sans tarder et dans un esprit d'ouverture des pourparlers réels.

S'il ne se passe rien, les trois chambres seront perdantes tant au chapitre du membership et des commandites qu'au plan politique. En contrepartie, la création d'une nouvelle chambre de commerce forte lui donnera un rôle majeur dans la nouvelle ville de Sherbrooke avec un puissant pouvoir d'intervention.

Les chambres actuelles doivent prendre leurs responsabilités, veiller aux intérêts de leurs membres et répondre à la nouvelle réalité sherbrookoise.

Le message a été saisi



Maurice
CLOUTIER

Avant même l'ouverture du Sommet des Amériques, aujourd'hui dans la Vieille Capitale, les syndicalistes et les groupes populaires ont déjà atteint leurs objectifs de susciter une réflexion collective sur les conséquences moins visibles, mais réelles, des négociations entre les chefs d'État pour la formation d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Depuis plusieurs semaines, et tout particulièrement depuis le début de la semaine, tous les médias accordent une grande importance aux préparatifs du sommet, aux mesures de sécurité, aux menaces d'émeute ou aux gestes hystériques de manifestants se croyant investis d'une mission de protection des peuples des Amériques.

L'escalade, tant dans les dispositifs de sécurité, l'érection des barricades, la mobilisation des forces de l'ordre que dans la formation des manifestants à résister et à affirmer leurs convictions, a provoqué une prise de conscience collective. Une page de l'histoire des peuples s'écrira à Québec lorsque les hommes d'État avanceront un peu plus vers la libre circulation des capitaux.

Si le Sommet des Amériques est réservé aux grands décideurs politiques, les groupes populaires ont trouvé le tour d'occuper le terrain, notamment avec le Sommet des peuples qui a attiré l'attention depuis le début de la semaine. Les délibérations ont été suivies avec intérêt. Plusieurs chercheurs, syndicalistes et universitaires ont mis en doute publiquement le discours officiel. Jamais un colloque parallèle n'a obtenu pareille audience. Le message est plutôt clair à nos gouvernants. Le doute est grand sur leur sincérité à défendre le simple citoyen dans un processus de négociation aussi vaste. Encore hier, le paysan français José Bové, reconnu mondialement pour l'attaque contre un restaurant McDonald's, a fait couler les médias.

Si une vive tension se vit actuellement à Québec devant la possibilité que des activistes posent des gestes regrettables, cette situation découle des événements violents de Seattle en 1999. À Québec, la violence n'a pas sa place. Les groupes populaires et les manifestants ont déjà obtenu une grande visibilité et auront encore une place de choix dans l'actualité dans les prochains jours, pour exprimer leurs opinions. Si le Sommet des Amériques ne laissait pas de place aux représentants des peuples, ceux-ci ont utilisé des moyens originaux et efficaces pour se faire entendre. Rien ne justifie maintenant de prendre d'assaut les barricades. Le message des opposants à la Zone de libre-échange des Amériques, qui pourrait prendre forme en 2005, a déjà un large écho.

La violence ne ferait que braquer contre l'ensemble des manifestants une population déjà ébranlée par tout ce boucan. Malheureusement, certains activistes attendent juste l'occasion.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

LETTRE OUVERTE



NDLR: Le directeur général de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, M. Jean-Pierre Duplantie, a annoncé qu'il quittait ses fonctions à la fin du mois de mai. La Tribune reproduit ici la lettre de démission qu'il a adressée plus tôt cette semaine au conseil d'administration de l'organisme.

Cap sur une autre mission

M. Jean Bellehumeur, président
Régie régionale de la santé et des
services sociaux de l'Estrie

Tel que je le partageais avec vous mercredi le 11 avril dernier, j'ai décidé de réorienter mes dernières années de carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux vers la gestion des Centres jeunesse de Montréal. Je quitterai donc la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie à une date que nous aurons convenue.

Les quelque 13 ans que j'ai passés à titre de directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie et de la Régie régionale m'auront fait découvrir la richesse des femmes et des hommes qui oeuvrent dans notre réseau, incluant le communautaire, et de celles et ceux qui s'engagent bénévolement au sein des conseils d'administration de nos établissements et particulièrement de la Régie régionale.

Travailler à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'ensemble de la population n'est pas chose facile. La Régie a un mandat privilégié qu'elle a mission de faire partager à toutes celles

et tous ceux qui oeuvrent auprès de personnes en besoins de soins et services, celui d'assurer la meilleure utilisation possible de l'ensemble des ressources financières, matérielles et humaines pour améliorer l'état de santé et de bien-être de la population de l'Estrie et des régions environnantes en ce qui a trait aux mandats suprarégionaux. Les ressources doivent être mises en commun et être l'objet d'un accès équitable pour tous. Les ressources n'appartiennent pas au réseau, encore moins aux établissements et organismes; elles appartiennent à la population. Je ne peux qu'admirer le sérieux et la compassion avec lesquels les membres du conseil d'administration de la Régie régionale ont toujours assumé leur rôle de l'allocation des budgets.

Je suis très heureux d'avoir participé à la transformation de l'organisation des services en Estrie. Les résultats obtenus sont le fruit d'un travail d'équipe au sein de la Régie régionale qui a impliqué tous les niveaux de l'organisation. Tous ensemble, nous avons cru à l'importance des objectifs proposés par la réforme et aux valeurs que nous nous sommes données: la primauté du citoyen, l'équité, la transparence, la reconnaissance et l'utilisation optimale

des ressources. Ces valeurs sont aussi le fruit de personnes du réseau et de la communauté qui ont cru à la concertation, que ces personnes soient des personnes politiques, des administratrices et des administrateurs, des directrices et des directeurs, des professionnels ou bénévoles. Ces personnes ont été capables de s'élever au-dessus d'ambitions personnelles ou encore de celles de leur établissement ou organisation.

C'est avec l'espoir de contribuer au développement d'un véritable réseau de services aux jeunes de Montréal et à leur famille que j'ai offert mes services aux Centres jeunesse de Montréal. Voilà un secteur dans lequel notre société piétine et pour lequel il faudrait unir véritablement nos efforts.

M. le président, à vous et à tous les membres du conseil d'administration, merci de la confiance que vous m'avez témoignée et du soutien que vous m'avez apporté tout au long de mon mandat. C'est avec un pincement au coeur que je vous quitterai toutes et tous, de même que le personnel de la Régie régionale et les nombreux collaborateurs et collaboratrices de la région.

Jean-Pierre Duplantie
Directeur général



POINT DE VUE

Témoin de l'appauvrissement des femmes

C'est bien connu, les organismes communautaires sont pauvres et ils oeuvrent auprès des personnes démunies. La situation a régressé depuis quelques années parce que le soutien financier du gouvernement n'a pas été révisé. Et pourtant, nombreux sont les problèmes réglés et surtout évités par les mesures préventives que nous favorisons.

Le Centre des femmes La Parolière a pignon sur rue depuis 1983. Situé au 217 rue Belvédère Nord, sa mission est de favoriser l'autonomie des femmes en brisant leur isolement et en les aidant à trouver des moyens de prendre du pouvoir sur leur vie. Par son service d'aide individuelle mais surtout par des activités de groupe, des liens et des solidarités se créent entre les femmes; elles développent un sentiment d'appartenance à un groupe. Plusieurs deviennent un jour capables de s'impliquer dans des comités internes ou des actions collectives ponctuelles. Ce sont de nouvelles bénévoles militantes qui aideront à leur tour d'autres personnes de leur communauté.

Quelles sont les causes de l'appauvrissement des femmes? La majorité

des femmes qui fréquentent les activités et services sont à faible revenu: en recherche d'emploi, au travail mais à conditions précaires, sans revenus, bénéficiaires de la sécurité du revenu ou de l'assurance-emploi. Leur précarité d'emploi est due au fait que les femmes ont été longtemps tenues à l'écart du marché du travail et qu'elles sont donc demeurées dépendantes financièrement. Les nombreuses séparations et divorces les ont aussi appauvries car souvent elles se retrouvent avec la garde de leurs enfants et ne peuvent compter que sur leur seul salaire ou sur une maigre pension alimentaire.

Malgré les coûts minimes suggérés pour participer aux activités, de plus en plus de femmes ne peuvent assumer entièrement ces coûts. Plusieurs n'ont même pas les moyens de payer leur transport en autobus. L'impact pour notre organisme, c'est une part déjà mince d'autofinancement qui diminue constamment. Malgré cela, l'accès aux services pour les femmes n'est jamais refusé.

Les conséquences de la pauvreté des femmes sont nombreuses: perte d'estime de soi, manque de confiance

en leurs capacités de s'en sortir, isolement, insécurité profonde, sentiment de n'avoir pas de pouvoir sur leur vie, violence, agressivité, grande détresse psychologique qui les rend susceptibles de voir se détériorer leur santé mentale. Leurs problèmes sont de plus en plus lourds.

Y a-t-il des solutions? D'abord, les femmes qui acquièrent de nouvelles compétences personnelles, c'est-à-dire l'autonomie, l'augmentation de leur estime de soi, etc., sont davantage munies contre la profonde détresse. Mais le problème de la pauvreté étant social, il est aussi nécessaire que le gouvernement du Québec entreprenne la lutte à la pauvreté. Il doit d'abord investir dans la prévention pour sauver des coûts au système de santé. Ensuite, améliorer ou établir des politiques sociales, telles qu'une loi-cadre contre l'élimination de la pauvreté. Enfin, il doit apporter un soutien financier adéquat aux organismes communautaires qui accompagnent la population démunie.

Nicole Leblanc, directrice
Centre des femmes La Parolière
Membre de la Table d'action contre
l'appauvrissement de l'Estrie

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Pouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Melo Adjoints au directeur	Roné Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint
			André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
					André Casteau Directeur	Sergo Nadeau Adjoint au directeur



Les oreilles pleines de musique

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

Le concours Solistes et petits ensembles de la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec ne se met officiellement en branle que demain, à la Polyvalente Le Boisé de Victoriaville. Mais ce soir, deux spectacles à ne pas manquer apparaissent à la programmation du week-end.

La cérémonie d'ouverture, à 19h, sera suivie du concert offert par le Stage band senior de Victoriaville dirigé par Jean-Pierre Lambert. Se produira par la suite, à 21h, le Stage band de l'Université Laval avec Pierre Lessard et Jean-Pierre Lambert à la direction. Le tout moyennant un prix d'entrée de 6 \$ pour les adultes et 3 \$ pour les étudiants.

Demain et dimanche, pas moins de 1200 musicien(ne)s réparti(e)s en 637 auditions solistes, 130 ensembles de musique de chambre et neuf ensembles combos des quatre coins de la province seront en compétition.

Parallèlement, pour la population en général, 26 spectacles musicaux seront présentés en quatre lieux différents sur le territoire de la Ville de Victoriaville: 10 à la salle Zéphyr de la polyvalente (vendredi, samedi et dimanche), huit au restaurant Luxor (vendredi et samedi en soirée), quatre au Cabaret de la Fromagerie Victoria (vendredi en soirée) et autant au Jam Café Lady-Dy (samedi en soirée).

Parmi les musiciens ou groupes invités, à la salle Zéphyr, mentionnons entre autres l'Union musicale d'Iberville, le Stage band de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Stage band du Cégep Marie-Victorin de Montréal, l'Harmonie des jeunes du Québec, le percussionniste Raymond Desrosiers et le corniste et musicien Paul Marcotte.

Sur les autres scènes en ville, divers ensembles se produiront. On pense au Combo l'Inspiration de la Polyvalente Le Boisé de Victoriaville, au Combo de l'école secondaire Monique-Proulx de Warwick, le Combo Cam-Jazz de la Polyvalente La Samare de Plessisville et le trio de flûtes de l'école Mitchell-Montcalm de Sherbrooke.

En somme, il y en aura pour tous les goûts en fin de semaine.



Le directeur artistique et fondateur de la troupe Éos, Michel Rousseau, et le président du Cirque Éponia, Denis Lyonnais, étaient accompagnés de l'un des personnages colorés et espiègles du Cirque Éos.

La troupe Éos s'installe sous le chapiteau du Cirque Éponia



Evelyne LEBLANC

Drummondville

Tout en couleurs, humour et folies, le Cirque Éos de Québec transportera les gens dans un monde surréaliste avec leur spectacle Imaginaire du 20 juillet au 5 août sous le chapiteau du Cirque Éponia qui sera érigé sur les terrains du Wal-Mart de Drummondville.

Fort de son succès de l'année précédente, le Cirque Éponia, seul diffuseur de spectacles sous chapiteau dans le domaine du cirque au Québec, a voulu renouveler l'expérience en invitant cette fois la troupe du Cirque Éos. Le chapiteau contiendra, cette année, près de 100 places de plus que les 550 disponibles à l'été 2000.

La jeune troupe Éos, fondée en 1998 par Michel Rousseau, aussi fondateur de l'École de cirque de Québec, a pourtant déjà plus de 150 prestations à son actif tant sur le marché nord-américain qu'europpéen. C'est dans le cadre de leur première grande tournée québécoise que le Cirque Éos s'arrêtera à Drummondville pour offrir neuf représentations et peut être plus selon l'achalandage.

«Nous débutons sous peu cette tournée à Québec et nous visiterons au total sept grandes villes de la province. Nous effectuerons près de 50 spectacles jusqu'à la fin septembre où nous partirons pour l'Europe», affirme M. Rousseau.

La majorité des 19 artisans du Cirque Éos proviennent du Québec et ont appris leur art à l'École de cirque. «Certains de ces jeunes sont arrivés à l'École lors de ses débuts officiels en 1989 à peine âgés de sept ou dix ans.

Ils ont donc grandi avec nous et nous formons maintenant une famille», raconte le directeur artistique.

Éos personnifie la déesse des aurores soeur d'Hélios (le soleil) et de Séléné (la lune). «Nous avons choisi ce nom en raison du fait que la troupe était composée de jeunes élèves se lançant sur le marché pour une première fois et que notre cirque était à l'aurore de nuit. C'est un cri de ralliement en quelque sorte, car nous avons voulu respecter, en un sens, la tangente des autres troupes qui se sont identifiées aux astres et au ciel, comme le Cirque du soleil», souligne M. Rousseau.

Malgré son jeune âge, le Cirque Éos a remporté déjà plusieurs honneurs, comme le Prix de la culture de la Chambre de commerce de Québec et un autre pour la création d'emplois. Ainsi, il embauche 58 personnes à temps plein et 15 à temps partiel.

EN BREF

Conférence de Paul Ohl

Victoriaville (GB) - L'écrivain Paul Ohl, auteur de «Black, Les chaînes de Gorée», agira comme conférencier, le vendredi 25 mai prochain, à l'académie de danse de Victoriaville, lors de la Soirée des quatre plaisirs de l'Association québécoise des amis du patrimoine (AQAP).

Cet organisme assure la mise en valeur de la Maison d'école de rang Rinq-Chicots dans les limites de Saint-Christophe-d'Arthabaska.

Dédié à la mémoire des 40 millions d'esclaves noirs d'Afrique, le roman élabore une fresque inoubliable qui ressuscite l'histoire de l'esclavage. Dans Black, le lecteur voyage depuis le Sénégal jusqu'à Versailles, de Nantes à la Martinique et assiste à la mise en place de l'abominable «code noir» qui gouvernait toutes les relations entre maîtres et esclaves.

En plus de l'appui à la Maison d'école, le billet (20 \$) propose un tirage (second plaisir), la conférence de Paul Ohl (troisième plaisir) et une dégustation de produits québécois (quatrième plaisir). Pour se procurer un billet ou en apprendre davantage sur l'activité, on communique avec Pierre Carisse au (819) 752-4729.

Nouveau magasin de la Coop Warwick

Warwick (GB) - La Société coopérative agricole (SCA) des Bois-Francis vient d'inaugurer un nouveau concept de magasin/entrepôt pour son Centre de rénovation Co-Op de Warwick. Disposant d'une superficie de 7400 pieds carrés, le centre offre désormais à sa clientèle un inventaire de plus de 25 000 produits.

Selon le directeur de la division quincaillerie et matériaux de construction de la SCA des Bois-Francis, Claude Richard, une telle métamorphose était devenue nécessaire afin de préserver une longueur d'avance sur la concurrence. «C'est donc le membre, le client actuel et le futur qui en ressortiront gagnants», a-t-il lancé.

Les travaux effectués au Centre de rénovation de la SCA des Bois-Francis, situé au cour de la Ville de Warwick, ont nécessité des investissements de près de 100 000 \$.

Marché champêtre

Victoriaville (GB) - La troisième année d'existence du Marché champêtre de l'Expo débutera le vendredi 1er juin prochain, de 9h à 21h, sur les terrains de l'Exposition agricole de Victoriaville.

Encore une fois en 2001, un noyau d'irréductibles, dynamiques et sympathiques producteurs et transformateurs, déterminés à faire de cette saison un succès, attendent avec impatience leur clientèle des années dernières autant que les nouveaux venus.

Sur place, on trouvera principalement des fruits et légumes, des pains du jour de toutes sortes, des pâtés et des tartes, des cafés, thés et vins, des savons de lait de chèvre, du miel et ses produits dérivés, pour ne nommer que ceux-là.

Comme il reste deux ou trois espaces disponibles pour un producteur ou un transformateur, on peut communiquer avec Lise Hébert pour joindre les rangs de l'équipe au (819) 357-2160.

Une autre entreprise chinoise choisit Drummondville

Drummondville

La mission économique d'Équipe-Canada à laquelle a participé Martin Dupont, directeur général de la Société de développement économique de Drummondville, se montre prolifique pour la ville alors qu'une deuxième entreprise chinoise s'établit en son territoire.

Harvest Metro Technology and Development (Canada) LTD se veut un bureau de liaisons économiques destiné à favoriser les échanges commerciaux entre la Chine et le Québec, mais aussi

avec l'ensemble de l'Amérique. En Chine, cette compagnie engage près de 20 000 employés et possède un chiffre d'affaires de 32 millions \$. Pour le moment, le bureau de Drummondville, situé dans l'incubateur industriel, embauche deux personnes.

«La SDED travaillera avec eux sur deux ou trois dossiers afin de monter un plan d'affaires et d'évaluer les opportunités qu'offre le marché. En l'espace d'une semaine, ils nous ont déjà présenté cinq projets, mais il reste à voir s'il y a un besoin sur le marché, si ceux-ci ont du potentiel, s'il n'existe pas

déjà un produit semblable, et aussi il faut les faire breveter. L'analyse risque de prendre un certain temps», explique Jean-François Préfontaine, commissaire industriel à la SDED.

Le directeur général d'Harvest Metro a d'ailleurs signifié son souhait d'établir des liens avec des compagnies de construction, d'autres spécialisées en matériel informatique et en système de traitement anti-pollution. Ainsi, le bureau de Drummondville aura comme mission d'effectuer ses partenariats pour l'achat de produits canadiens ou américains dans le but de les introduire

sur le marché chinois et de faciliter l'implantation d'entreprises chinoises au Québec, au Canada ou ailleurs en Amérique.

«Il s'agit d'établir un pont économique entre nous et la Chine. Si ce projet marche bien, il fera rapidement des petits. En ayant le bureau chez nous, nous aurons les devants sur les autres villes concurrentes pour conserver les projets à Drummondville», souligne Martin Dupont en précisant que ce nouveau groupe pourrait même faciliter l'implantation d'entreprises locales en Chine.

Un second coup dur pour le couple Simard

Un incendie rase son second entrepôt quelques semaines après que la neige ait écrasé un premier bâtiment

Gilles DALLAIRE

Omerville

La malchance colle comme une deuxième peau à Rock Simard, un entrepreneur en construction d'Omerville, et à son épouse, Suzanne.

Ils étaient sans doute convaincus que la guigne les lâcherait pendant un bon bout de temps quand, voilà quelques semaines, leur premier entrepôt d'une superficie d'environ 15 000 pieds carrés s'est effondré sous le poids de la neige.

Erreur! À cette tragédie qui a causé des dommages évalués à 350 000 \$ vient de s'en ajouter une deuxième: un incendie s'est déclaré vers 22h15 mercredi et dont la cause est inconnue pour le moment a rasé leur autre entrepôt.

D'une superficie d'environ 30000 pieds carrés, cet entrepôt était quasiment neuf puisqu'il a été construit l'automne dernier. Il était situé à quelques centaines de mètres du premier et abritait aussi trois petites entreprises. L'incendie a causé des pertes évaluées au bas mot à un million \$ et il a mis une vingtaine de personnes en chômage forcé.

Les flammes semblent avoir pris naissance dans un local abritant l'atelier d'un ébéniste. Elles se sont propagées rapidement au reste de l'immeuble, embrasant ensuite des locaux où étaient remis des matelas, un camion, une excavatrice, ainsi qu'un autre occupé par Emballages Vic-Clie et même un lave-auto. Une pompe à béton et un camion garés près de l'entrepôt n'ont toutefois pas été endommagés.

Bien que le service de protection contre les incendies de Magog qui protège Omerville ait dépêché un camion-citerne et un camion-pompe ainsi qu'une trentaine de pompiers, ces derniers n'ont presque rien pu faire: le réseau municipal d'aqueduc ne se rend pas au tronçon de la rue Saint-Michel que bordait l'entrepôt, situé du côté nord du viaduc de l'autoroute 10.

Un boyau d'arrosage a bien été raccordé à une borne-fontaine située du côté sud du viaduc mais, comme l'endroit est fort probablement le point le plus élevé d'Omerville, il n'a pas été d'une grande utilité pour combattre les flammes.

Appelé en renfort, Canton de Magog a dépêché sur place un camion-citerne et quatre pompiers volontaires, en plus d'envoyer un camion-pompe et quatre autres pompiers volontaires à Magog au cas où un incendie s'y déclarerait pendant que presque tous les pompiers de Magog étaient occupés à Omerville.

Ce n'est que vers 10h30 que les derniers sapeurs restés sur place ont pu regagner leur caserne. Le feu qui couvait sous les décombres s'est cependant ravivé peu après leur départ, ce qui les a obligés à revenir pour une courte intervention.

Cette seconde claque derrière la tête consterne évidemment Suzanne et Rock Simard. Ce dernier avait subi une intervention chirurgicale à un oeil quelques heures avant l'incendie.

«Le coup n'est pas facile à prendre mais nous allons reconstruire les deux entrepôts dès que possible», a déclaré Suzanne Simard qui s'est dite désolée que le drame prive temporairement des gens de leur gagne-pain.



Le feu n'a pas laissé grand-chose du vaste entrepôt construit l'automne dernier par Rock et Suzanne Simard en bordure de la rue Saint-Michel, à Omerville.

Pour faire le plein d'idées de décoration

□ La 19e édition de l'Expo Habitat fait étalage des nouveaux concepts d'aménagement intérieur

René-Charles QUIRION
Sherbrooke

La 19e édition de l'Expo Habitat de l'Estrie a pris son envol, hier, au pavillon Univestrie de l'Université de Sherbrooke.

Quelque 30 000 personnes devraient «Entrer dans le décor» d'ici dimanche en visitant les quelque 120 exposants réunis sur un même plancher. Cette année, les organisateurs du plus important événement regroupant la construction, la rénovation, la décoration et l'aménagement paysager en région ont choisi d'innover.

Le président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHO), Fernand Couturier, indique que la traditionnelle résidence qui trônait au centre des exposants dans le passé, a été remplacée par une maison éclatée, afin de démontrer davantage de concepts de décoration.

«Les gens demandaient davantage d'exemples de décoration et c'est ce que nous leur offrons. Trois différentes attractions qui permettent de faire un tour d'horizon des tendances en décoration», explique M. Couturier.

À travers l'attraction, *Intérieur en vedette*, les visiteurs pourront découvrir quatre pièces aménagées par des per-



Les associés du Groupe Gaston Côté, Gesner Blenkhorn et Stéphane Côté, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, et le président de l'APCHO Estrie, Fernand Couturier, invitent la population à «Entrer dans le décor» lors de la 19e édition de l'Expo Habitat de l'Estrie.

sonnalités de la région. Ainsi lors du troisième plus important événement du genre au Québec, les visiteurs auront la chance de s'immerger dans le cinéma-

maison de l'animateur radiophonique Richard Turcotte, dans la salle à dîner de Clémence Desrochers, ou choisir de découvrir la salle de bain de la patineu-

se de vitesse Annie Perreault, ou la chambre à coucher de l'animatrice de télévision Diane Martin.

Le concept *Les Buromiciles* revisite et corrige l'aménagement des bureaux résidentiels. Quatre générations; les adolescents, la femme d'affaires, le jeune retraité et la génération X, présentent les tendances de décoration qui leur ressemblent au Salon Expo Habitat de l'Estrie.

Pignon sur ville propose un modèle de maison de ville, de style condominium, correspondant aux besoins et aux goûts des couples sans enfant ou à ceux dont les enfants ont quitté la maison. Compromis entre l'appartement et la résidence, ce concept allie tous les avantages sans les inconvénients. Le garage et la cuisine sont les points chauds de cette attraction.

«À travers 50 000 pieds carrés de plancher, les gens peuvent trouver de tout. Il est possible d'obtenir des informations pour de bâtir une maison; du choix d'un terrain à la décoration intérieure. Au printemps, les gens sentent la fièvre de sortir à l'extérieur et d'entreprendre de nouveaux projets pour leur propriété», estime M. Couturier.

À l'amphithéâtre Mondex, les visiteurs pourront assister à des chroniques portant sur les différentes facettes de la rénovation, de la décoration et de l'aménagement paysager. Plus de 6 500 \$ en prix seront remis lors du Salon Expo Habitat de l'Estrie qui se poursuit à compter de midi aujourd'hui jusqu'à 18h, dimanche.

Se termine aujourd'hui 21h

VENTE

24 HEURES

HÂTEZ-VOUS RABAIS INCROYABLES

DU JAMAIS VU!

JVC HITACHI TOSHIBA SONY ZENITH

Limite 1 par famille.

À partir de **99⁹⁹**

GARANTIE 1 AN

VIDÉO 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

uniden

TÉLÉPHONE SANS FIL 900 MHZ

• Longue portée sans parasites

Limite 1 par famille.

900 MHZ

PRIX INCROYABLE!

29⁹⁹

GARANTIE UN AN

RABAIS DE 50^s

* Après rabais postal de 20,00\$ du fabricant.

FAITS DIVERS

Vol peu commun... d'animaux!

Audet - La Sûreté du Québec du poste de la MRC du Granit a enregistré une plainte de vol peu commun, en début de semaine, à Audet.

Un éleveur de chiens a reçu la visite, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 avril, d'individus qui ont volé 14 chiens, principalement des chiots et des chiennes porteuses de chiots.

Chihuahua, pékinois, cocker, bichon maltais... voilà autant de races que l'on retrouvait chez les chiens volés.

On estime que leur valeur approcherait les 3500 \$. L'éleveur a comme client des animaleries.

Le vol a été commis rue de l'Église, à Audet. Si des gens ont de l'information au sujet de cette affaire, ils peuvent communiquer avec les autorités de la SQ de la MRC du Granit, (819) 583-1710.

NOUVEAU MODELE 2001 COMPATIBLE CD-R

HITACHI DVD

LECTEUR DVD/CD

• Compatible à la technologie, Dolby AC-3, MPEG2, DTS

• Son virtuel ambophonique

• Fonction zoom 2X / 4X

277⁹⁹

RABAIS DE 52^s

TOSHIBA

MONITEUR STÉRÉO 32"

• Tube écran foncé F.S.T. BLACK

• Prises audio/vidéo, son stéréo ambophonique

• Affichage à l'écran

• Télécommande

777⁹⁹

RABAIS DE 122^s

JVC

MINICHAÎNE STÉRÉO ULTRA PUISSANTE

• Puissance totale de 240 watts, effets surround

• Haut-parleurs 3 voies

• Télécommande

279⁹⁹

RABAIS DE 120^s

NOUVEAU MODELE 2001

SONY Xplod

RADIO D'AUTO AM/FM/CD

• Façade détachable à rabat

• Puissance de 208 watts (4 x 52 watts)

• Sorties pré-ampli pour amplificateurs de puissance

199⁹⁹

RABAIS DE 70^s

JENSEN

RADIO D'AUTO AM/FM/CD

• Puissance totale de 100 watts

• Prises préamp. pour amplificateurs de puissance

• Façade détachable

149⁹⁹

RABAIS DE 50^s

Pioneer

ENSEMBLE CINÉMA MAISON

• Récepteur Dolby Digital, DTS intégré

• Puissance de 300 watts (5 X 60 watts)

• Ensemble de haut-parleurs cinéma

598⁹⁹

RABAIS DE 301^s

STEREO plus

ÉLECTRONIQUE

80 magasins pour vous divertir!

www.stereoplus.com

Valable les 19 et 20 avril 2001 seulement.

Quantités limitées et jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif.

Certains items peuvent être disponibles sur commande seulement.

FAITS DIVERS

Vol peu commun... d'animaux!

Audet - La Sûreté du Québec du poste de la MRC du Granit a enregistré une plainte de vol peu commun, en début de semaine, à Audet.

Un éleveur de chiens a reçu la visite, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 avril, d'individus qui ont volé 14 chiens, principalement des chiots et des chiennes porteuses de chiots.

Chihuahua, pékinois, cocker, bichon maltais... voilà autant de races que l'on retrouvait chez les chiens volés.

On estime que leur valeur approcherait les 3500 \$. L'éleveur a comme client des animaleries.

Le vol a été commis rue de l'Église, à Audet. Si des gens ont de l'information au sujet de cette affaire, ils peuvent communiquer avec les autorités de la SQ de la MRC du Granit, (819) 583-1710.

... Puis d'une rampe d'accès à Sherbrooke

Sherbrooke - Déconcertants les voleurs, et toujours choquants!

Ayant profitant du congé de Pâques, des voleurs ont déboulonné une rampe d'accès pour personnes handicapées au Service d'aide à la motricité du Centre de Réadaptation Estrie, 68 du boulevard Jacques-Cartier Nord, à Sherbrooke... et sont repartis avec.

Cette rampe en acier inoxydable vaut dans les 2000 \$.

Le Service de police de la région sherbrookoise a été informé de ce vol constaté après le congé de Pâques.

Si des personnes savent à qui et à quoi cette rampe volée a pu servir, elles savent qui contacter.

Les préventionnistes du feu à Expo Habitat

Sherbrooke - L'importance d'installer et de maintenir en bon état de fonctionnement les avertisseurs de fumée et d'oxyde de carbone, la vérification du barbecue au propane, le plan d'évacuation à la maison, les échelles portatives, l'extincteur portatif, les produits d'entretien de piscine, les permis de feux d'artifice domestiques...

Des membres du Département de prévention des incendies de Sherbrooke seront présents tout au long du salon Expo Habitat de l'Estrie, édition 2001, afin de dialoguer avec les visiteurs concernant la prévention des incendies.

La variété des sujets à traiter ne manquent pas.

Ils seront en mesure de répondre à toutes les questions touchant la prévention des incendies à la maison.

Articles de fumeur, utilisation de friteuses, cordons de rallonges électriques, feux de cuisson sont autant de thèmes que l'on abordera.

Une petite halte au kiosque des préventionnistes du feu ne manquera pas d'éveiller l'intérêt des gens.

Incendie d'origine inconnue

Canton d'Eaton - La Sûreté du Québec du poste de la MRC du Haut-Saint-François s'efforcera de déterminer la cause d'un incendie, d'origine toujours inconnue pour le moment, qui a détruit une roulotte du Canton d'Eaton.

Le feu a éclaté un peu avant 18 heures, mercredi, dans un parc de roulottes, chemin Brochu.

On ne voit pas ce qui a pu causer l'incendie de la roulotte qui est utilisée comme résidence secondaire. Il n'y avait aucun occupant au moment de l'incendie.

On a avancé environ 20 000 \$ comme montant de pertes.